



## Communauté de Communes « ENTRE THUE ET MUE »

### Compte-rendu sommaire du Conseil Communautaire du 29 avril 2015

Présents :

Mesdames Alexandra HAUZAY, Sarah IUNG, Agnès SOLT, Catherine LECHEVALLIER, Myriam LETELLIER, Béatrice TURBATTE, Patricia Fiant, Annick LE RENARD

Messieurs Jean-Pierre BALAS, Loïc CAVELLE, Didier LHERMITE, Jean-Jacques FABRE, Gérard BONNAIRE, Claude YVER, Michel LAFONT, Michel BOURGUIGNON, Jean-Pierre DANIEL, Laurent FORESTIER, Jacques LANDEMAINE, Samuel DUJARDIN, Wilfried KOPEC, François TOUYON, Marc FONTAINE, André LEBOURGEOIS, Jacques VIRLOUVET, Gilbert MARESQ, Philippe NICOLAS.

Pouvoir : Madame Cécile PARENT a donné pouvoir à M. Jean-Jacques FABRE

Madame Martine PELTA a donné pouvoir à M. Claude YVER

Madame Géraldine BRIERE-SAUNIER a donné pouvoir à M. Jacques VIRLOUVET

Madame Christine LEPAGE a donné pouvoir à Mme Patricia Fiant

Monsieur Eric GUEROULT a donné pouvoir à M. François TOUYON

Monsieur Patrice COLBERT a donné pouvoir à M. Gilbert MARESQ

Monsieur Erick BLANDIN a donné pouvoir à Mme Béatrice TURBATTE

Monsieur Serge CALMELS a donné pouvoir à M. Jacques LANDEMAINE

Monsieur François BOREANIZ a donné pouvoir à Mme Myriam LETELLIER à partir du point 1.7

Secrétaire de séance : Monsieur Marc FONTAINE est élu à l'unanimité.

#### ***1 – ADMINISTRATION GENERALE***

##### ***1.5 – Bilan 2014 SIDOM et SEROC***

Prise d'acte.

##### ***1.4 – Bilan 2014 ALJ***

Reporté au Conseil Communautaire du 24 juin 2015.

##### ***1.2 – Approbation du compte rendu du Conseil Communautaire du 18 mars 2015***

Approbation du compte rendu, à l'unanimité.

##### ***1.3 – Lancement de l'étude relative au rapprochement des EPCI et à la commune nouvelle***

Prise d'acte.

##### ***1.6- Rapport d'activités 2014***

Approbation du rapport d'activités, à l'unanimité.

### ***1.7 – Commission d'appels d'offres : choix des entreprises pour la construction de 4 classes***

La société COUGNAUD est retenue à l'unanimité pour un montant de 534 137.70 € HT avec options et variantes d'un montant de 64 835.10 € HT.

## **2 – FINANCES ET FISCALITE**

### ***2.1 – Vote des taux d'imposition TEOM***

Adoption à l'unanimité des taux d'imposition relatifs à la part fixe de la TEOM de 13.57 % pour la commune de Cairon et 8.70 % pour les autres communes.

Adoption à l'unanimité des montants relatifs à la part incitative de la TIEOM, à savoir :

- Conteneur ordures ménagères de 80 litres :	63.00 €
- Conteneur ordures ménagères de 120 litres :	95.00 €
- Conteneur ordures ménagères de 240 litres :	190.00 €
- Conteneur ordures ménagères de 360 litres :	285.00 €
- Conteneur ordures ménagères de 660 litres :	523.00 €

## **3 – EDUCATION**

### ***3.1 – Règlement de fonctionnement des services périscolaires***

Adoption à l'unanimité du règlement de fonctionnement des services périscolaires.

## **4 – INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS**

### ***4.1 – Etude préliminaire de l'effacement de réseaux sur la Commune de Sainte Croix Grand Tonne et participation par fonds de concours de la Commune***

Adoption à l'unanimité de l'étude préliminaire de l'effacement de réseaux sur la Commune de Sainte Croix Grand Tonne avec participation au financement de l'opération à hauteur de 12 330.83 € par fonds de concours de 5 000 € de la Commune.

Sollicitation à l'unanimité à percevoir un fonds de concours de la Commune de Sainte Croix Grand Tonne d'un montant de 5 000 €.

### ***4.2 – Etude préliminaire de l'effacement de réseaux sur la Commune de Saint Manvieu Norrey***

Adoption à l'unanimité de l'étude préliminaire de l'effacement de réseaux sur la Commune de Saint Manvieu Norrey avec participation au financement de l'opération à hauteur de 31 017.67 €.

### ***4.3 – Renouvellement du réseau éclairage public et extension aux normes PMR de la Mairie de Cairon***

Autorisation, à l'unanimité, de signer une convention de groupement de commande et d'avancer le coût de cette opération, à hauteur de la contribution estimée à 9 473.75 €.

## **5 – ESPACE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

### ***5.1 – SPANC : Première opération groupée de « réhabilitation »***

Autorisation, à l'unanimité, de signer tout document relatif à la première opération groupée de réhabilitation et de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau pour le compte des particuliers.

## 6. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

M. CAVELLEC clôt la séance à 21h45.



Le Président,

Loïc CAVELLEC

Pour le Président et par délégation  
la 1<sup>ère</sup> vice-présidente à l'Administration Générale  
**Béatrice TURBATTE**